

TI-PIT
ET
TI-BEC

C'EST QUOI
LA DIFFÉRENCE
ENTRE GÉRARD D.
LEVESQUE
ET UN
DENTISTE?



LE QUOTIDIEN

DU CONGRÈS

Samedi le 16 mai 1992

Y EN A PAS!
CE SONT DEUX
BOUCHE-TROU
QUI N'ONT PAS
FINI D'EN
ARRACHER!



LE POINT DU JOUR

Le droit, la pratique



La Déclaration d'indépendance américaine le proclame pourtant en toutes lettres depuis 1776: tous les hommes naissent égaux en droits. C'est la théorie. Car dans la pratique, la vraie vie se charge d'arranger les choses autrement.

Par exemple, à Alma. Vous avez raison, ce n'est pas Los Angeles. Mais ce n'est pas parce qu'une injustice dure depuis longtemps qu'elle devient moins injuste.

Maryse Larouche devrait recevoir sous peu la somme de \$32.46,02 (moins le \$8 gagné ailleurs, précise le commissaire du travail dans sa décision). Elle a été congédiée pour activités syndicales par la compagnie 25249954. Beau nom d'emprunt.

Revenons à Los Angeles. Une statistique est passée assez inaperçue, récemment. Les 35 derniers Noirs accusés aux USA d'avoir assassiné des Blancs ont été trouvés coupables. C'est trois fois moins quand ce sont des Blancs qui sont accusés d'avoir assassiné des Noirs. Peut-être que ça ne veut rien dire. M'enfin. Par contre, pourquoi les Noirs n'y gagnent-ils encore que 62% du salaire des Blancs? Par contre, pourquoi le taux de mortalité des enfants noirs y est-il plus élevé qu'en Malaisie? Par contre, pourquoi 43,2% des enfants noirs y vivent-ils dans la pauvreté?

Par contre... Mais pourquoi toutes ces questions? On sait bien qu'il y a le droit, mais qu'il y a aussi la pratique.

Michel Rioux

Coordination
Henri Jalbert

Rédaction
Guy Ferland
Monique Fortin
Louis-Serge Houle
Henri Jalbert
Thérèse Jean
Maroussia Kishka
Marc Laforge
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations
Clément Trudel

Conception graphique
Jean Gladu

Mise en page électronique
Jean Gladu
Henri Jalbert
Jean-Pierre Paré

Photographes
Alain Chagnon
Hélène Rochon
Gordon Shehyn

Caricaturiste
Garnotte

Soutien technique
Candide Collin
Lucie Desgagné
Marie Lefebvre

Impression
Les travailleurs et travailleuses syndiqués FTPF-CSN de l'Imprimerie sociale de Québec

Distribution
Merci à l'équipe du service d'ordre du congrès!

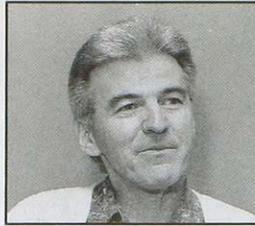
LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS est imprimé à 3000 exemplaires et distribué gratuitement aux congressistes pour leur information et leur plaisir... Une fois de retour dans vos syndicats, vous êtes autorisé-es (et fortement encouragé-es) à en reproduire le contenu.

SONDAGE EXPRESS



André Beaulieu

André Beaulieu, président du syndicat des professeurs du cégep du Vieux Montréal, souhaiterait, en premier lieu, donner une suite continue au développement de l'éducation, du primaire à l'université: «Il faudrait que l'éducation permanente soit intégrée au marché du travail, et vice-versa. On ne peut former des philosophes qui n'ont aucune connaissance du milieu du travail, ni des ingénieurs qui n'ont aucune connaissance de la société. Le travail et la vie ne sont pas deux choses séparées. De plus, l'éducation relève de deux ministères qui tiennent des langages différents: ça risque de nous ramener à la société stratifiée d'avant les années 60!»



Cyrille Lajoie

Cyrille Lajoie travaille comme préposé aux bénéficiaires à l'hôpital Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata. «Déjà, le travail en hôpital, ce n'est pas facile, dit-il. Quand, en plus, il y a des tensions entre les patrons et les employés, que ces derniers se sentent continuellement surveillés et qu'ils craignent de faire des erreurs, ça n'arrange rien. De plus, les infirmières sont maintenant obligées de remplir des tas de paperasses, ce qui contribue à détériorer leurs relations avec les préposés. Moi, je tâcherais de mettre plus d'ambiance; je mettrais l'accent sur le travail d'équipe.»



Claude St-Cyr

En lock-out depuis le 12 août 1991, Claude St-Cyr aimerait bien, lorsqu'elle rentrera au travail, revoir entièrement l'organisation du travail dans l'usine. Déjà, avant que Powmatic ne déclenche un lock-out, le syndicat a tenté en vain de discuter de ce sujet avec l'employeur. «Nous connaissons notre job et nous sommes conscients de ce qu'il faut faire pour fabriquer un produit de qualité. Mais le patron ne tient pas compte de nos idées ni de notre expertise.» Au contraire, il a proposé des coupures dans les salaires et les avantages sociaux pour se payer de la publicité et relancer l'entreprise.



Jocelyne Ouellette

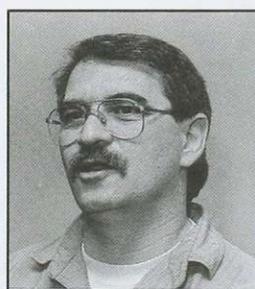
Jocelyne Ouellette est préposée aux bénéficiaires au Foyer Farnham. Elle remarque que depuis un an, les employés de ce centre d'accueil ont beaucoup moins de temps à consacrer aux patients. Les cas sont de plus en plus lourds et les ressources manquent pour donner tous les soins nécessaires aux personnes âgées. «Il faudrait que nous disposions de plus de temps pour parler à ces gens qui ont souvent besoin d'être réconfortés, souligne-t-elle. Nous avons déjà parlé de ce problème à la directrice et aussi de la façon dont le travail devrait être organisé pour pouvoir s'occuper mieux de nos patients. Mais elle n'est pas très ouverte à discuter de ce sujet.»

Vous avez le pouvoir de tout changer dans vos lieux de travail. Vous commencez par quoi?



Louise Blanchette

Présidente du syndicat au CLSC De la pointe à Gaspé, Louise Blanchette donnerait davantage de responsabilités et d'autonomie aux travailleuses et aux travailleurs afin qu'ils puissent pleinement faire leur travail selon leurs compétences. «Nous avons déjà développé une approche semblable avec notre employeur. Lorsque le ministère transmet ses orientations, nous nous rencontrons afin de les adapter à notre réalité, en fonction de ce que les équipes de travail peuvent réaliser.» Louise déplore toutefois que la plupart des postes intéressants soient comblés par des gens provenant de l'extérieur de la région et qui la quittent «après avoir pris de l'expérience».



Jean-Marie Bourret

Jean-Marie Bourret, travailleur chez Bridgestone Firestone, est aussi vice-président du Conseil central de Lanau-diè. «Je m'occuperais en priorité de la sécurité des travailleurs, dit-il, car un travailleur malade ou blessé chez lui n'est pas productif. Puis, je verrais à la qualité, parce que les produits de mauvaise qualité, c'est une perte à tous points de vue. Enfin, je m'occuperais de la productivité. Tout cela, en consultation avec les travailleurs. «Le contrat social a changé, poursuit-il. On parle de fierté pour décourager le magasinage outre-frontière et je suis d'accord, mais il faut du travail aussi!»

La réalité changeante d'un Québec en devenir

Un agent de la GRC avec un turban, une fillette portant foulard dans une salle de cours, une salle de prière réservée aux musulmans dans une école, la présence grandissante de nouveaux arrivants dans nos milieux. Voilà autant d'indices, sérieux ou loufoques, qui témoignent de la réalité changeante du Québec.

Cette réalité est illustrée par les statistiques présentées hier devant le congrès par Paul Jones, président du comité confédéral sur l'immigration. D'entrée de jeu, il adopte un ton rassurant et souligne que les niveaux d'immigration sont fixes pour les trois prochaines années: 250 000 immigrants seront admis au Canada, incluant les revendicateurs au statut de réfugié. Il souligne qu'il n'y a pas plus d'immigrants maintenant que dans les années soixante. En effet, après avoir enregistré des baisses importantes entre 60 et 85, les niveaux d'immigration atteignent présentement ceux de 1960. «Ce qui a changé, c'est la composition de cette

immigration, précise-t-il. En 60, sur quelque 200 000 immigrants, près de 80% étaient des Blancs, Européens, catholiques ou protestants. L'autre 20% provenait d'Asie ou d'Afrique. Maintenant, les proportions sont différentes: 80% des immigrants viennent de ces pays et cultures lointaines. Cela occasionne une inquiétude souvent entretenue par les politiciens, et nécessite des ajustements de part et d'autre, assurément des immigrants, mais surtout de la société d'accueil.»

C'est dans ce sens que vont les recommandations et priorités du comité. Le racisme devra être combattu sous toutes ses formes, même les plus subtiles. Le comité fournira le support et la formation nécessaires aux militants et salariés. Au besoin, certaines clauses de conventions devront être modifiées. Par exemple, plusieurs congés fériés correspondent aux fêtes chrétiennes. «Pourquoi un Bouddhiste devrait-il fêter Pâques?» s'interroge Paul Jones.

Le comité suggère également que les syndicats locaux implantent des programmes d'accès à l'emploi afin d'augmenter l'embauche des immigrants. Dans ce même sens, les immigrants doivent bénéficier de la reconnaissance de l'expérience et de la formation acquises dans leur pays d'origine.

Concernant la question linguistique, le comité désire poursuivre ses efforts pour augmenter l'utilisation du français en milieu de travail. À cet égard, le succès des cours de français au Centre Sheraton témoigne de l'intérêt et des efforts de nos camarades immigrants pour s'intégrer à la communauté d'accueil.

Comme mot de la fin, Paul Jones, avec les autres membres du comité, insiste pour dire que l'intégration des immigrants ne doit pas être un mouvement à sens unique. «C'est comme lorsque notre famille accueille un nouveau membre, cela nous force à changer certaines habitudes.»

Un Gérard D. de budget

En présentant son budget, jeudi soir, Gérard D. Lévesque a pris bien des détours inutiles pour dire que les mesures qu'il annonçait tenaient compte de ses consultations des dernières semaines. À la sortie du budget, on se demandait bien de quelles consultations il s'agissait.

Visiblement, le ministre Lévesque a choisi une voie complètement opposée à celle que nous aurions souhaitée. «Ce budget est d'une tristesse incroyable, a déclaré le président de la CSN. Sans doute le pire des sept budgets que Lévesque ait présenté. Plus que jamais, ce dont le Québec a besoin, c'est d'un leadership politique capable d'exprimer un projet d'avenir et des mesures qui relancent véritablement l'économie.»

Le ministre Lévesque s'est réjoui d'annoncer qu'il n'y avait pas de hausse de taxes ni d'impôt. En avait-il vraiment besoin? Il donne le feu vert à une TVQ de 4% à compter du mois de juillet,



il désassure certains soins de santé, et donne en cadeau aux entreprises \$ 850 millions par un retour de la TVQ. Mais

il ne dit pas un mot sur une fuite parue dans la presse au sujet d'une commission d'enquête sur la fiscalité.



Comme au congrès de 1986, il n'y a pas eu d'élection et en conséquence, tous les membres de l'actuel comité exécutif ont été reconduits dans leurs fonctions pour un nouveau mandat de deux ans. Ils seront installés officiellement dans leurs fonctions dimanche. **Gérald Larose**, président, est à son poste depuis 1983; **Pierre Paquette** est secrétaire général depuis 1990. **Léopold Beaulieu** est trésorier depuis 1976. **Claudette Carboneau** est à la première vice-présidence depuis 1991; **Roger Valois** est à la deuxième depuis 1984 et **Céline Lamontagne** depuis 1986.

Loi Cherry: la cerise sur le sundae

Si le ministre Cherry comptait déjudiciariser le système de santé et sécurité au travail et en réduire les coûts, il n'a qu'à refaire ses devoirs. Le projet de loi qu'il a déposé jeudi est loin d'aller dans ce sens. Essentiellement, il découde la loi 17 en déliant la CSST du médecin traitant, puisqu'il renforce les pouvoirs du médecin désigné par la CSST et l'arbitrage médical. En ce qui a trait à la CALP, il lui retire les attributs qui en faisaient un tribunal indépendant. Sauf exception, elle ne ferait plus de procès, pas plus que des auditions ou des enquêtes. La CALP jugera à partir des dossiers du bureau de révision. À cet effet, la CSN croit que ces nouvelles dispositions seraient contraires à la Charte des droits puisque toute personne, en vertu des droits élémentaires de justice naturelle, a le droit de se faire entendre, au moins une fois, par un tribunal indépendant. Si un avis juridique confirmait cette hypothèse, la CSN n'hésiterait pas à contester devant les tribunaux ces nouvelles dispositions.

D'autre part, Norman Cherry judiciarise davantage le système en conférant maintenant à la CSST un droit de recours, au même titre que les individus. À un autre égard, tout le champ de la prévention a été laissé pour compte. Les mesures qui sont contenues depuis 1979 dans l'actuelle loi, notamment le comité de santé et sécurité, n'ont toujours pas force de loi. En bout de ligne, ce projet de loi fait reculer les droits des travailleurs et des travailleuses.

Pour la vice-présidente, Céline Lamontagne, «l'ensemble du projet de loi n'aura pas d'effet magique sur la réduction des coûts, entre autres sur la durée d'indemnisation, car il ne répond pas à ce qu'il advient des travailleurs et des travailleuses accidentés lorsque l'employeur ne veut pas les réintégrer au travail.»

Reconnaître les maladies du travail

Au printemps 1990 était organisé, à Sherbrooke, un premier colloque sur les maladies du travail auquel participaient des syndicats, des groupes populaires et des intervenants de CLSC. À l'issue du colloque, un consensus était établi sur la nécessité de mettre sur pied un regroupement ayant pour objectif de faire reconnaître les maladies du travail. Le Mouvement pour la reconnaissance des maladies du travail (MRMT) était né. Ses premières actions médiatiques ont porté sur les maladies causées par les neurotoxiques.

Au cours du 2e colloque, en octobre 1991, les participants entérinaient le projet de tenir des audiences publiques dans 15 villes du Québec avec pour objectifs de publiciser la question des maladies du travail, d'actualiser les revendications traditionnelles du mouvement ouvrier, de préparer le terrain pour une révision de la loi, de mettre en place un réseau de personnes et d'organismes impliqués dans ce domaine et de produire un document à utiliser à des fins publiques.

Pour information:

Mouvement pour la reconnaissance
des maladies du travail

C.P. 487, Sherbrooke, Qué.

J1H 5K2

À Montréal: Normand King

(514) 847-1250

À Sherbrooke: Claude Dallaire

(819) 563-8178

À Québec: Pierre Auger (418) 659-5095

L'indépendance des journalistes

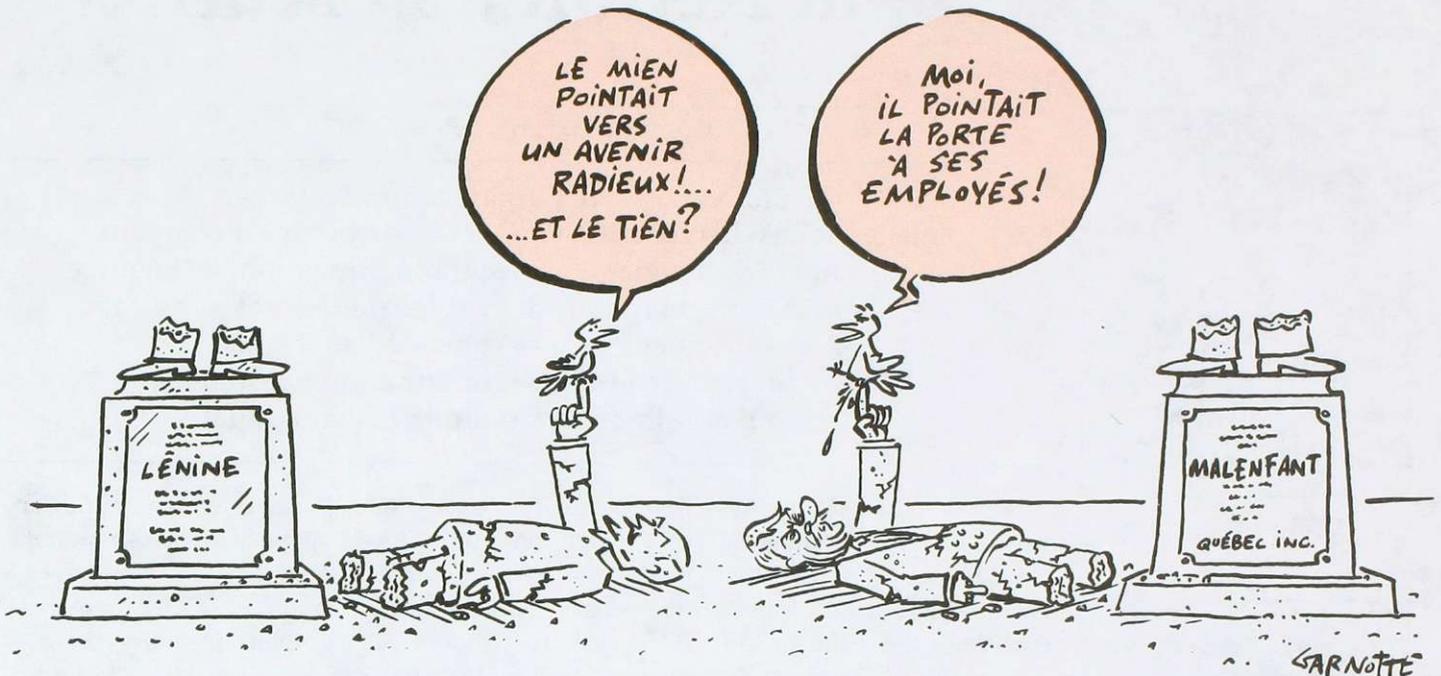
Présent en force au congrès de la CSN, le syndicat des journalistes de Radio-Canada a émis hier un communiqué rappelant la position de la FNC et la sienne sur «l'autonomie professionnelle des journalistes dans le débat sur l'indépendance du Québec».

Les représentants du syndicat se sont dits heureux de la déclaration du président Gérald Larose, qui «a confirmé notre distance critique face aux prises de position politiques de notre centrale.»

Un poisson pourrit toujours par la tête

DÉBOULONNAGES RUSSES...

... ET QUÉBÉCOIS...



De les voir tomber les uns après les autres, nos chevaliers d'industrie, ce n'est pas sans évoquer le déboulonnage, aussi rapide qu'imprévu, des héros les plus intouchables des pays de l'Est. Si notre garde montante se drapait encore d'arrogance, sa crédibilité en a pris un coup. On a donc une chance de faire avancer quelques idées, et de ranimer le débat de société.

Ce n'est pas en haussant le ton, en devenant un tantinet menaçant, comme ils ont tendance à le faire depuis qu'ils ne sont plus les seuls au micro, que nos chevaliers d'industrie vont regagner l'audience perdue pour cause de fausse représentation et de gloutonnerie. N'est-il pas vrai qu'ils nous avaient promis l'enrichissement? Mais sans dire qu'ils se le réservaient en exclusivité.

Si les forces progressistes ont gagné un tour de parole en se coordonnant davantage, les forces économiques ne changeront pas de cap aisément, comme vient de l'indiquer le ministre des Finances.

La bataille de la fiscalité et des programmes sociaux sera particulièrement serrée. Encore avant-hier, les médias nous apprenaient que le président du Conseil du patronat s'opposait à la divulgation des

salaires des dirigeants d'entreprises, pour ne pas projeter une «fausse image» auprès d'un public qui «n'a pas une formation économique» lui permettant de porter un jugement rationnel. Sans compter que cela augmenterait la tension dans les relations patronales-syndicales, pense-il.

Nous y voilà! L'écran des privilèges! Ce sera, bien sûr, le principal obstacle à la démocratisation des lieux de travail. Si le syndicat veut proposer des façons d'améliorer la qualité, ça va. Mais s'il veut gérer la boîte, c'est non, clame le président du CPQ.

Il faudra bien, cependant, que les employeurs mettent fin au double discours sur l'organisation du travail. Ils ne peuvent indéfiniment faire appel à la participation des employé-es, tout en continuant de les traiter comme des soldats qui n'ont qu'à obéir.

L'activité productrice est trop importante pour la qualité de vie en société pour en laisser la direction aux seuls gens d'affaires qui croulent sous les privilèges. Les désastres économiques auxquels nous assistons régulièrement depuis quelque temps évoquent l'adage populaire selon lequel un poisson pourrit toujours par la tête.

De ce point de vue, nous aurons été en retard d'une couple d'années sur les pays de l'Est.

Guy Ferland

SCOOP:

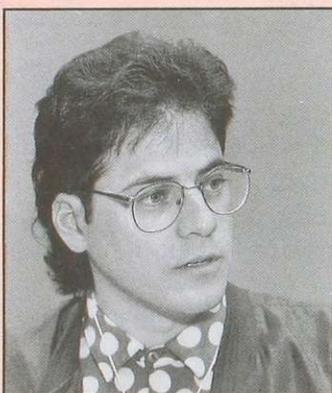
de la fiction à la réalité!

Par Marc Laforge

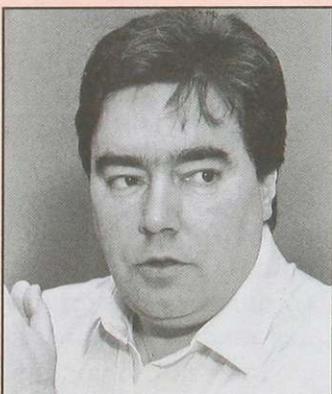
Quand on parle de l'organisation du travail dans les salles de rédaction au Québec, le bilan est frappant. La récession et les changements technologiques sont à la source de transformations majeures devant lesquelles nos syndicats n'ont sûrement pu que constater les dégâts. C'est vrai pour la presse régionale et montréalaise, c'est vrai aussi pour les radiodiffuseurs d'État.



Denise Gascon



Pierre Stéa



Michel Gauthier

Faire plus avec moins. Cela s'applique aussi à la presse québécoise. Michel Gauthier, du *Droit d'Ottawa*, explique que les effectifs de l'entreprise ont diminué de moitié depuis 1987, passant de 60 à 30. «Le creux a été atteint. Ce n'est plus possible de couper. Tout ce qui reste, c'est de fermer.» Pierre Stéa, délégué syndical à Radio-Canada, à Sept-Îles, souligne qu'il ne reste dans les salles de rédaction que des effectifs minimaux. «On ne peut aller plus loin.» La société Radio-Canada, jadis l'auguste, n'est pas épargnée. Récession, pertes de revenus publicitaires; fermeture de trois stations de télévision dans l'Est du Québec. Les régions de Sept-Îles, Rimouski, Matane ne sont plus desservies de la même façon. «Nous avons réussi à reclasser presque tout notre monde, dit Denise Gascon, présidente du syndicat des journalistes de Radio-Canada. Mais des régions ont perdu des services auxquels elles avaient droit.» Il y a des coupures partout. «En pé-

riode de prospérité, les employeurs considèrent l'information comme une dépense. Imaginez en temps de récession», affirme Michel Simard, conseiller de la FNC au Saguenay-Lac-St-Jean. «Des administrateurs qui ne connaissent rien à l'information envahissent les salles de rédaction pour réduire les dépenses, souligne Fernand Bélanger, secrétaire du syndicat national des employés de la *Voix de l'Est* de Granby. On n'a pas d'autre choix que de devenir nous-mêmes un peu patron par la force des choses.»

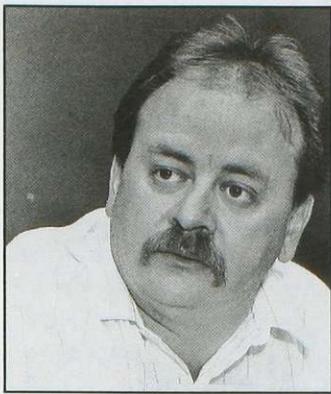
Les collaborateurs

Pour réduire les coûts et contourner les contraintes des conventions collectives, les employeurs ont recours à des chroniqueurs, des collaborateurs et des pigistes. «C'est une pression de plus en vue de modifier nos conditions de travail», dit Michel Gauthier. Et, d'ajouter Pierre Stéa: «C'est d'ouvrir la porte à la précarité.» Radio-Canada ferme des stations et, pour continuer d'assurer sa

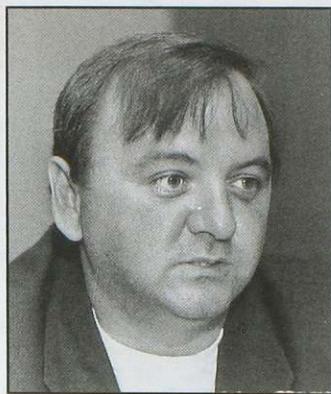
présence en région, fait appel à des correspondants, dont plusieurs sont payés à la pièce. «C'est le modèle CNN (Cable news network) que le président de Radio-Canada veut implanter, estime Denise Gascon. Une maison mère et des correspondants partout», précise-t-elle. «On accuse les journalistes d'adopter une ligne corporatiste, dit Michel Simard. N'importe qui peut écrire. On n'a pas d'autre choix que de se protéger contre *le cheap labor*.» À tout le moins, dit Michel Gauthier, il faut s'assurer de la qualité des chroniqueurs.

Léonne

Scoop. Série télévisée dans laquelle l'auteur Réjean Tremblay dépeignait le pouvoir des journalistes dans leurs rapports de force avec l'employeur. Pour tenter le diable, l'exécrable patron, Vézina, met au défi la présidente du syndicat, Léonne, de déclencher la grève. D'un seul coup de téléphone, les presses arrêtent de rouler. Cercueil!!! Est-ce cela les re-



Fernand Bélanger



Michel Simard

lations de travail, dans les salles de rédaction? Éclats de rire. Dans les années 70, oui. Mais plus maintenant. Plus personne ne veut faire de grève comme à cette époque. Le rapport de force existe toujours, mais il s'exerce différemment. «Je dîneregulièrement avec mon patron pour régler des problèmes, souligne Denise Gascon. On s'oriente vers la concertation encadrée et balisée. On a réussi à s'entendre sur une grille d'évaluation des journalistes contractuels. Puisqu'il s'en faisait déjà, il valait mieux être mis à contribution. Mais la transparence à Radio-Canada, ce n'est pas évident.» À *La Voix de l'Est*, syndicat et employeur ont créé un comité professionnel. «Mais le problème, dit Fernand Bélanger, c'est qu'il n'est pas décisionnel». Au journal *Le Droit*, explique Michel Gauthier, «les décisions sur le contenu se prennent en commun avec l'employeur. Ça fait partie de l'ensemble.» «À Radio-Canada à Sept-Iles, dit Pierre Stéa, les journalistes décident et se partagent le travail entre eux et il ne se donne pas de coup de poing sur la table.» Il n'y a donc pas une seule manière de concevoir l'organisation du travail. Michel Simard rappelle qu'on est condamné à vivre avec l'employeur. «On travaille ensemble en respectant les objectifs de chacun.

Ça prend de la crédibilité. En tout cas, les patrons sont tellement en demande ces temps-ci qu'ils nous donnent un bon coup de main dans notre mobilisation.»

La réalité des régions

Lors de mon apprentissage journalistique au Saguenay-Lac-St-Jean, je me souviens du ministre Claude Ryan qui avait dit que les gens en région étaient mal informés. Quelle attaque! La presse régionale, à raison, ne l'a jamais pris! Il y a la réalité montréalaise et la réalité des régions. «Il faut comprendre qu'il n'y a pas de honte à travailler en région, dit Pierre Stéa. On touche à tout, de Mulrone y aux chiens écrasés.» Denise Gascon compare l'état de l'information en région au tiers-monde. «On a constaté, chez les journalistes contractuels à Radio-Canada, que plus ils s'éloignent de Montréal, moins ils sont payés.» Selon Michel Gauthier, on ne peut que déplorer le manque de ressources. La concentration de la presse a diminué les emplois et la diversité éditoriale. L'heure est au bilan. La FNC et d'autres intervenants au Saguenay-Lac-St-Jean tiendront cette année, après dix ans, une deuxième série d'états généraux sur l'information.

Quand le doute s'installe

Par Pierre Pelchat*

Qu'y a-t-il de plus corrosif que le doute, l'incertitude, le manque de confiance ?

C'est la question qui me vient à l'esprit à la suite de l'affaire Claude Morin. Tout le monde en a déjà fait l'expérience. Ce doute vous coupe les jambes; il alimente parfois la peur qui vous paralyse et vous affaiblit.

Il y a quand même des leçons à retenir, surtout pour une organisation syndicale qui doit s'appuyer sur une large adhésion de ses membres pour établir un rapport de force efficace, particulièrement dans le débat sur l'organisation du travail.

Ce débat comporte des risques. Pas tellement sur la possibilité de faire des concessions. Quand une entreprise va mal dans une économie en récession, parler et faire des concessions n'est pas un sacrilège si cela permet de sauver des emplois. Mais ce n'est pas aussi simple.

L'un des risques les plus importants demeure le doute qui peut s'installer parmi les membres d'un syndicat. Qui va perdre son emploi pour sauver l'entreprise ou encore pour améliorer la productivité, la rentabilité? Bien sûr, il y a la clause d'ancienneté. Mais quand on voit un Bernard Lemaire vouloir contourner la liste d'ancienneté pour éliminer les «dangereux et les pourris», on peut s'imaginer ce que pensent d'autres patrons. Qui s'occupe des définitions? Cette petite démagogie, alimentée bien souvent par la mesquinerie, m'apparaît plus dangereuse que le risque de devoir faire des concessions.

Pour un syndicat, la transparence est primordiale dans toute discussion sur l'organisation du travail.

Il faut, de plus, obtenir le maximum de transparence de la part de l'employeur. Il est trop facile, pour un patron, d'utiliser le contexte économique pour arracher des concessions; ce qu'un syndicat pourrait regretter pendant longtemps. En récession, il y a beaucoup d'entreprises en difficulté. Mais d'autres vont bien.

Un autre facteur qui peut affaiblir le rapport de force d'un syndicat, ce sont les inégalités entre les membres d'un même syndicat. Avec les nouvelles organisations du travail, on se retrouve avec des statuts différents pour des employés qui font le même travail: le statut précaire sous toutes ses formes. Difficile de soulever des solidarités ou des complicités dans ces circonstances.

Pour régler une convention, on peut être tenté de céder au statut précaire, d'autant plus que les plus jeunes sont souvent prêts à accepter des conditions inférieures dans la mesure où ils ont du travail. Cette voie a le désavantage de créer des clivages dans un syndicat, de susciter des jalousies légitimes et, en bout de ligne, d'affaiblir le syndicat.

Cela peut paraître saugrenu; mais il y de quoi être fier de la mobilisation dans le secteur public pour faire respecter l'entente que le président du Conseil du Trésor voulait répudier. Un traitement équitable et simple pour tous amène bien souvent plus de solidarité.

*Pierre Pelchat est président du syndicat des journalistes du *Soleil*.

De la métallurgie aux fonctionnaires

«Je vous entends
demain
Parler de liberté!»

Gilles Vigneault venait de jeter le délire dans une salle qui ne demandait que cela. Après de longs applaudissements, juste avant de quitter le micro, le poète de Natashquan s'était tourné vers Raymond Parent. «Aujourd'hui, le gars le plus important, c'est lui!», lança-t-il.

Depuis plus de 26 ans, une photographie agrandie de cette assemblée syndicale est en permanence accrochée dans le bureau de Raymond Parent: l'assemblée des fonctionnaires provinciaux au Patro Roc-Amadour, à Québec, le 28 février 1966.

«Encore aujourd'hui, cette assemblée syndicale demeure la plus importante réunion délibérante qui se soit tenue au Québec, rappelle-t-il. Et cette photo m'a toujours suivi, dans tous les bureaux que j'ai occupés depuis, y compris au gouvernement.»

En effet, aux quelque 8 000 fonctionnaires massés dans cette salle immense pour entendre un rapport sur la première négociation menée avec le gouvernement, s'ajoutaient une dizaine de milliers d'autres travailleuses et travailleurs, à la grandeur du territoire québécois, reliés par un système téléphonique. Plus de 17 400 personnes, réparties dans 55 lieux physiques au Québec, avaient de la sorte pu prendre connaissance des dernières offres du gouvernement Lesage et en voter le rejet.

Par Michel Rioux



Raymond Parent s'adressant aux fonctionnaires, en 1966. À ses côtés, le premier président du syndicat, Raymond Fortin. La Reine, finalement, avait négocié avec ses sujets.

Un mois plus tard, celui qui avait pourtant affirmé que «la Reine ne négocie pas avec ses sujets», devait se rendre à l'évidence: la volonté des fonctionnaires de mettre de l'ordre dans la machine gouvernementale ne pouvait plus être étouffée.

Une première convention collective était signée.

C'était l'aboutissement de plusieurs années d'efforts, des efforts soutenus par la CSN, pour que les employés de l'État atteignent à un minimum de dignité.

De la métallurgie

En novembre 1964, après des années de mobilisation et d'organisation, les fonctionnaires provinciaux du Québec décidaient, dans une proportion de 76%, de

devenir membres d'un syndicat affilié à la CSN. Dans les semaines qui suivent, Jean Marchand, alors président de la centrale, demande à Raymond Parent de prendre en charge l'organisation du syndicat, de le structurer et de mener à terme la première négociation.

Ce dernier, à cette époque, est président de la Fédération de la métallurgie. Il y a là un important symbole: c'est en effet en grande partie grâce aux efforts des membres de la CSN dans le secteur privé, qui n'ont pas lésiné sur les moyens, que la syndicalisation dans les secteurs public et parapublic a été rendue possible dans les années soixante.

Raymond Parent en est convaincu: c'est la syndicalisation qui a rendu possible

la revalorisation de la fonction publique québécoise, qui a contribué à mettre fin à la plaie du patronage. «Après chaque élection, des centaines d'ouvriers et de fonctionnaires perdaient leur emploi parce qu'ils n'étaient pas du bon bord politique. La syndicalisation a fini par mettre un terme à ces procédés indignes», rappelle-t-il.

Revenant sur cette période dans une intervention d'une rare vigueur au Conseil confédéral du 23 février 72, Raymond Parent, à titre de secrétaire général du mouvement, avait établi certains paramètres à cette nouvelle dimension de l'action syndicale: « Cette évolution pose donc un problème nouveau à la CSN, celui de concilier son action dans le secteur public et son action dans le secteur privé. À la réflexion, ce problème ne peut pas être résolu par un syndicalisme d'intérêt confiné à l'entreprise individuelle. La CSN doit développer, au contraire, un nouveau type de solidarité entre les travailleurs du secteur public et ceux du secteur privé. Cette nouvelle solidarité, ce nouveau bien commun ne pourront venir que d'une perspective globale dans notre action, une conception de la société dans son ensemble, une conception du rôle de l'État et du rôle du syndicalisme dans cette société.»

Cette réflexion, vingt ans plus tard, conserve toute son acuité.

Demain: le fédéral bloque la CSN.

Santiago, Chili

La reconstruction syndicale

Ce seul nom invoque la violence. Toutefois, depuis mars 1990, dix-sept ans après l'assassinat du président élu, Allende, on ne parle plus de dictature, on ne parle plus de Pinochet, on parle plutôt de gouvernement de transition. Mais la démocratie a aussi ses exigences. Elle appelle le mouvement syndical chilien, qui a dû se déployer dans une confrontation permanente avec la dictature, à se redéfinir sur d'autres bases. Se battre encore, mais différemment. Surtout, parvenir à s'adapter à un syndicalisme de propositions et à développer de nouvelles idées pour obtenir des résultats. Le défi est grand.

Depuis le gouvernement de transition, le mouvement syndical compte déjà des gains. Sous la dictature, le salaire minimum était de 18 000 pesos mensuellement (\$51,42). Le premier juin 1990, il passait à 38 700 pesos (\$110,57). « Cette négociation qui s'est faite entre les syndicats, le patronat et le gouvernement n'a pas été facile; mais il y avait une volonté politique du gouvernement d'en arriver à une entente », d'expliquer Alfonso Lathrop Tejos, membre de la direction nationale de la Centrale unique des travailleurs (CUT-Chili).



Le Chili, c'est plus de 4 millions de travailleurs. Sous la dictature, 8% de la main-d'oeuvre était syndiquée. Aujourd'hui, le taux de syndicalisation est passé à 16%. La CUT en représente plus des trois quarts. Lors de son dernier congrès, en octobre 1990, elle s'est fixé comme objectif d'atteindre le million de membres d'ici son prochain congrès.

Décentralisation politique et syndicale

Santiago du Chili, c'est aussi le lieu du pouvoir. Mais ce lieu de pouvoir, le gouvernement veut maintenant le décentraliser en créant des gouvernements régionaux. D'ailleurs, le projet de loi prévoit une représentation du mouvement syndical au sein de cette nouvelle structure politique. Cette instance sera constituée de personnes élues, mais aussi de personnes nommées par le gouvernement central.

« Tout le monde est d'accord avec cette décentralisation, mais le mouvement syndical doit s'interroger: nous incorporons-nous à cette structure ou nous laissons-nous imposer les choix gouvernementaux? De plus, cela pose un défi de taille, car nous devons adapter nos structures syndicales en fonction de cette nouvelle décentralisation du pouvoir politique. Nous devons à la fois créer des instances de représentations régionales et une coordination nationale », de souligner Alfonso Lathrop Tejos.

La démocratisation du Chili est à suivre. Le résultat des élections municipales de juin prochain sera, à ce titre, indicatif.

Jacqueline Rodrigue



Fâchés, les Allemands!

La joie de la réunification, pour les Allemands, fut éphémère. 90 000 travailleurs du secteur public ont fait une grève de 11 jours; ils reprochent au chancelier Kohl ses mensonges sur cette réunification qui ne devait pas entraîner de hausse de taxes et d'impôts. IG-Metall (plus de 3,5 millions d'adhérents) peut faire grève le 25 mai s'il n'obtient pas 6% de hausse. Gourmandise excessive? L'accord de principe, côté secteur public, était de 5,4% de hausse (la demande était de 9,5%). L'entente, bien qu'agréée par les syndiqués des postes et des transports, a été rejetée par le principal syndicat de fonctionnaires mené par Monika Wulf-Mathies (OeTV) que les affiches montraient administrant une prise d'étouffement à Helmut Kohl.

« Un pays en désordre, qui se bouche le nez devant les poubelles pleines que lui a léguées la réunification », note un chroniqueur du *Nouvel observateur*. Anne McEvoy, correspondante à Berlin du *Times* de Londres, identifie une « maladie » allemande qui tiendrait au peu de motivation au travail des générations montantes qui n'auraient plus le culte de l'efficacité, mais seraient surtout portées à aduler vacances, congés de maladie et confort. Qui se rendra compte des dangers que court l'Allemagne, se demande la Britannique.

L'Allemagne demeure locomotive. Elle a su manoeuvrer habilement en politique étrangère... oui mais, Genscher quitte son poste ces jours-ci. À l'interne, Bonn tente d'adopter un régime minceur, de limiter la croissance des dépenses de l'État à 2,6% par an d'ici 1996, selon le plan du ministre des Finances, Theo Waigel. Les patrons sont furieux. Le chancelier parle de « risques immenses » pour le pays. Malgré les réprimandes des politiciens, les syndicats sont tentés de maintenir une ligne dure. Paul Claudel estimait que l'Allemagne occupe dans l'organisme de l'Europe le rôle « du viscère central, essentiel ». On est peut-être témoins ici de phénomènes qui gagneront l'ensemble des travailleurs européens, à moins que cette colère des Allemands ne dénote une myopie particulière qui risque d'entraver les élans de solidarité dont même les plus repus des occidentaux sont capables, sporadiquement.

Clément Trudel

Visiter Québec

Grande-Allée

Comme nous l'apprend le très officiel *Guide touristique de Québec*, l'appellation Grande-Allée remonte au Régime français. À l'époque, les Amérindiens de la réserve de Sillery empruntaient cette route, la plus longue de Québec, pour venir vendre leurs fourrures à la ville. En 1690, les vainqueurs de Phipps y auraient organisé un immense défilé. La Grande Allée, c'est aujourd'hui, toutes proportions gardées, les *Champs-Élysées* de Québec. Elle abrite plusieurs petits hôtels, restaurants et café-terrasses et constitue une des artères les plus fréquentées de Québec.

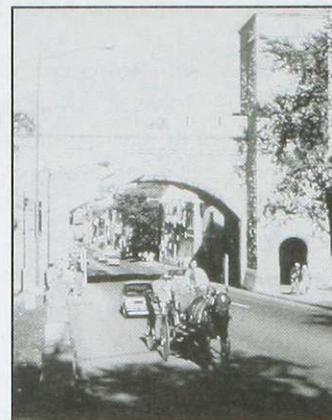
La rue Cartier

Un autre coin intéressant à visiter — tant le midi que le soir — c'est la rue Cartier: une dizaine de minutes à pied, à partir

du Centre des congrès, en prenant le boulevard St-Cyrille en direction ouest. C'est un endroit à la mode, et comme tous les endroits à la mode, on y retrouve tous les services reliés à la bouffe: restaurants, commerces et *Les halles du petit quartier*, un seul toit pour toute une gamme de produits de qualité.

Ailleurs

Évidemment, nous n'avons fait avec vous qu'un petit tour rapide de Québec. Il y a bien d'autres choses à voir, bien d'autres endroits à visiter. On vous laisse donc avec un petit texte de Pierre Pelchat, du *Soleil*, et une photo-souvenir de la Porte St-Louis.



Le *Quotidien du congrès* vous a déjà décrit plusieurs sites, rues, quartiers. Mais ce qu'il ne faut pas rater, c'est Québec vu de Lévis. Évidemment, je prêche pour ma paroisse, car je demeure sur la Rive-Sud. Michel Chartrand, pour ceux qui ont vu le film *Un homme de parole*, l'a bien noté. C'est de Lévis que l'on a la plus belle vue sur Québec, avec le Château Frontenac, le Vieux-Port, etc...

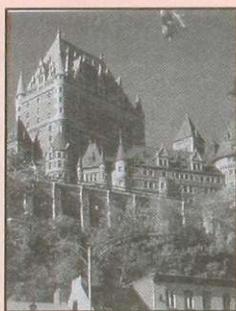
Vous n'avez qu'à prendre le traversier. Ce n'est pas très cher. Vous en profiterez pour saluer le président du syndicat, Luc Desjardins. D'ailleurs, son syndicat s'emploie activement à relancer ce service malgré les coupures gouvernementales.

Quant aux restaurants, voici quelques suggestions: sur la rue Saint-Jean, à l'intérieur des murs, on retrouve, entre autres, le *Bar Elite* et le *Chanteauteuil*. Il y a aussi chez *Serge Bruyère*, où on peut s'en tirer pour moins de \$10 pour un repas complet: pas la *Grande table*, mais plutôt à la *Petite table* et la *Serre*. Ce sont deux salles dans le même immeuble.

Un autre coin à visiter, c'est la rue Saint-Paul (Basse-ville) avec ses boutiques d'antiquités près du Vieux-Port. Il y a aussi la promenade dans le Vieux-Port. Sur la rue Cartier, il y a le Café Krieghof. Bonne fin de congrès.

Pierre Pelchat

Québec historique 6



CHATEAU FRONTENAC

La construction du Château Frontenac — emblème de Québec — commença en 1892 pour se terminer en 1924 par l'addition de la tour centrale, haute de 17 étages. Il est toujours la propriété du

Canadien Pacifique. De nombreux dignitaires y ont séjourné, dont Charles Lindbergh, Charles de Gaulle, Alfred Hitchcock, Anne Baxter, Montgomery Clift, Jackie Gleason, Grace de Monaco, Jack Dempsey, Bing Crosby, ainsi que plusieurs membres de la famille royale d'Angleterre, dont Élisabeth II elle-même. Deux premiers ministres du Québec y logèrent au cours de leurs mandats: Maurice Duplessis et Daniel Johnson.

Tiré du *Guide historique de Québec*, d'Yves Tessier.

UN TROU DANS LA VILLE

L'intersection qui se trouve au pied du Centre des congrès — autoroute Dufferin et rue St-Jean — n'est pas de tout repos. Nous ne profiterons pas de cette petite chronique pour la dénoncer, mais plutôt pour faire une suggestion à M. le maire L'Allier. Pourquoi pas une petite passerelle en hauteur pour éviter de se faire frapper et bénéficier en plus d'une petite vue aérienne sur les remparts?



LA MÉTÉO SYNDICALE

Attention au soleil quand il touche la couche d'eau jaune.

C'est pas parce qu'on parle de vous que c'est vrai

L'HOROSCOPE DE MIMI PINSON

À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. Félicitations quand même.

Nos gagnants

La réponse au concours d'hier: Youppi. Nos gagnants: Yvon Fecteau (CH St-Ferdinand); Jean Delisle (CH Gatineau); Denise Boucher (hôpital St-François d'Assise); Nathalie Bourget et Guylaine Chainé (CLSC Le Moulin).

Dans la lune!

Pierre Durero, salarié à la FEESP, a perdu sa clef d'auto, a fait venir le CAA, a reperdu sa clef, a fait revenir le CAA, a retrouvé sa clef dans le coffre à gant, avait oublié son argent, a fait payer son souper par un délégué du SNE-CECM. Pas mal flyé, ti-Pierre.

Super photos

A. B. Photos prises sur l'appareil installé au bas de l'escalier menant au Hilton. La A, c'est Mario Guertin, président du comité des jeunes. La B, c'est un militant de la FAS... Si vous trouvez son nom, allez voir Lucille Poirier, elle vous donnera une *cacanne* de sirop d'érable. C: Salarié-es de la FAS au restaurant Apsara. D: Photo du Penseur de Rodin prise par Jean-Philippe Croft (Reynolds, Baie-Comeau).

Messages et potins

- Serge Dufour (CHDC-CAPD), lorsque tu fais du recyclage de factures, avertir le conseil régional de Charlevoix.
- FEESP. Camil Belisle (trésorier) porte une cravate en soie pour se tenir au chaud. Alain Lavoie (v.p.) porte une blouse en soie pour être beau. Denis Goulet



NOTRE CONCOURS-PHOTO

Il est le poète national du Québec. Même la police n'a jamais pu l'empêcher de parler. Qui est-il? Les cinq premières personnes inscrites au congrès de la CSN qui trouvent la bonne réponse et qui viennent nous voir à la salle de rédaction du *Quotidien du congrès* — salles Langevin et Alleyn — gagnent un t-shirt affichant le logo de votre journal préféré. Nous publierons demain la liste des gagnantes et des gagnants.



(coordination) porte des boxers en soie. On ne sait pas pourquoi.

Grosses questions

Un v.-p. de la FNEEQ se promène avec le téléphone cellulaire présidentiel. Pourquoi?

Salut!

Sylvio Gagnon (président CCMM) fête cette année ses 20 ans de militantisme. Il n'a manqué aucun congrès, même quand il était secrétaire de la CSN. Faut le faire!

La pensée du jour

C'est vraiment plus difficile de tauper à la CSN que n'importe où ailleurs. Je vous laisserais bien, dans cet espace, un blanc troublant tout blanc, un genre de blanc-manger de commissaire du bureau G de la Police montée, exactement comme le Cerveau que j'ai rencontré dans je ne sais plus quel hôtel. La prochaine fois, j'irai tauper dans les syndicats jaunes.

La Taupe
alias La Cerveille

J	O	U	I	R
A	✓	A	R	É
U	É			P
N	É	P	A	L
É	S	S	A	U

Horizontal

1. Se divertir.
2. Près de ses sous.
3. Deux voyelles.
4. Pays d'Asie.
5. Tentative.

Vertical

1. Couleur d'un syndicat vendu.
2. Qui ont la forme d'un ove.
3. Symbole de l'unité astronomique. Post-scriptum.
4. Infinitif. Double voyelle.
5. Rebord plié.

La musique, c'est du bruit qui pense

Ainsi parlait... Victor Hugo.

Belle affirmation «songée», en effet, qui nous permet d'attirer votre attention sur le fait que les 32 professeurs de musique des Ateliers de musique, une école sans but lucratif de Jonquière, viennent de signer leur première convention collective, après deux ans de négociations.

On sera intrigué de lire dans cette convention, qui vient à échéance en août 93, une clause d'origine syndicale qui prévoit le gel de l'embauche. La chose s'explique ainsi: c'est que ces professeurs, qui dispensent des leçons individuelles à environ un millier d'étudiants, sont rémunérés à l'heure, plus précisément \$16.75 de l'heure (comparativement à \$15.50 avant qu'ils se syndiquent). Plus de professeurs équivalerait donc pour elles (80% des membres du syndicat sont des femmes) à moins de leçons à donner, donc moins de revenus.



Mario! C'est ta fête!

Ceux qui le connaissent savent que c'est le genre de président de syndicat qui prend de la place... Même que lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de ses membres, il a tendance à vouloir toute la prendre. Et comme il est équipé pour le faire... En tout cas.

Toujours est-il que c'est sous l'insistance acharnée de la délégation du RETAQ que nous soulignons aujourd'hui le 34e anniversaire de naissance de leur illustre président Mario Cotton, affectueusement surnommé *La Marquise* par certains et *César* par d'autres. *La Marquise*, à cause de la chanson, évidemment, et *César*, parce qu'il exige de tous que nous fassions la révérence devant lui à tout bout de champ. C'est ainsi que ceux et celles qui étaient au party de mercredi soir ont pu être témoin de la chose lorsque sa délégation tout entière a dû s'exécuter en plein plancher de danse, au rythme de «*Ave César, morituri te salutant!*»

Si vous voyez 12 ambulances à la porte du centre des congrès aujourd'hui, ce sera parce que César sera venu faire son petit Rambo à la salle du *Quotidien* pour se venger...

En vente au centre de documentation

(Commandes par la poste: 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5; par téléphone: 514-598-2151; par fax: 514-598-2089)



Conjonctures et tendances économiques en 1992 \$1.50

PLATE-FORME SUR LA

FISCALITÉ



Plate-forme sur la fiscalité \$3.00



Le suivi de l'entreprise, un guide syndical \$5.00



LA CAISSE D'ÉCONOMIE
DES TRAVAILLEUSES ET
TRAVAILLEURS
DE QUÉBEC

«Pour avancer dans notre projet, il nous faut des exemples, des illustrations, "des preuves", comme quoi "c'est possible", "ça marche", "ça répond plus adéquatement à nos besoins", "ça correspond plus facilement à nos valeurs."»

«La Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs de Québec est un de ces exemples. Démocratisée, disposant de services spécifiques pour notre milieu, ayant une organisation du travail valorisante et responsabilisante pour ses employé-es, la Caisse inspire.»

«Je suis fier de cet outil collectif. Ses artisanes et artisans méritent toutes nos félicitations et aussi notre affection.»

Gérald Larose

Président de la CSN

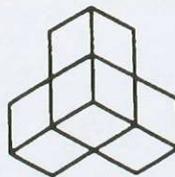
UNE FORCE AU TRAVAIL



**\$60 millions d'actif
au service
du mouvement ouvrier**

LA CAISSE À MONTRÉAL...
dans l'édifice de la CSN

LA CAISSE POPULAIRE
DES SYNDICATS NATIONAUX
DE MONTRÉAL
1601 avenue de Lorimier,
Montréal, Qué., H2K 4M5



BÂTIMENT

14,326 participants
215 groupes
\$31 millions de dépôts

Ça nous appartient!